

Malgré un baromètre maussade, Affolter et Ultra vont s'agrandir

Industrie La conjoncture actuelle indique que l'on se dirige vers le creux de la vague, sans que l'on sache quand il sera atteint. Mais les deux firmes, à l'étroit à Malleray, respectivement à Court, voient résolument à long terme.

Dan Steiner
Textes et photos

Instrument servant à mesurer la pression, le baromètre est adapté par la Chambre d'économie publique dans le Grand Chasseral (CEP) pour traduire l'état de santé de l'industrie régionale. Un exercice prospectif que la CEP répète à intervalle trimestriel. Le dernier en date, présenté la semaine dernière, faisait en effet état d'une pression déjà significative depuis de nombreux mois, et qui ira encore en s'accroissant, selon le panel anonymisé choisi par l'institution faïtière du secteur secondaire ju-

rasien bernois. «Les prévisions en matière d'entrées de commandes, de résultats financiers et d'investissements sont en forte baisse, alors que le ralentissement déjà décelé précédemment est en train de s'accroître fortement», constatait ainsi Patrick Linder.

Le directeur de la CEP, s'appuyant sur les retours du terrain, notait toutefois que, malgré le rapprochement du creux de la vague conjoncturelle, les acteurs industriels de la région ne prévoient pas d'annuler leurs projets. Tout au plus de les ralentir ou de les différer.

A l'étroit dans leurs écrins respectifs, les entreprises de Malleray Affol-

ter et de Court Ultra semblent toutefois faire fi de ces prévisions maussades, elles qui projettent de s'agrandir, dans les mois qui viennent. Serait-elles épargnées par la crise? «Des éléments de réponses sont en effet donnés par le baromètre: la projection à moyen et long terme des entreprises reste stable», répond Patrick Linder, interrogé à ce propos. «Cet aplomb, cette confiance en l'avenir justifient ce genre de développements. Il faut bien distinguer les projections court-termistes du baromètre et celle à plus longue échéance, qui restent, elles, tout à fait réjouissantes.»

Affolter, Malleray: une bouffée d'air pour 14 millions

Fondée en 1919 par Louis Affolter à Renan, l'entreprise s'implante à Malleray au milieu des années 20. Sous la direction de la troisième génération, on construit un nouveau bâtiment à la Grand-Rue 74, en 1993, que l'on étend en 1999. La bâtisse du no 76 est érigée en 2006, celle du no 62 rénovée en 2011. L'Affolter Group tient son rythme expansif d'une demi-douzaine d'années. Or, aujourd'hui, la firme, menée par la quatrième génération, est à l'étroit. «A chaque nouveau projet, pour chaque nouvelle machine, nous sommes complètement bloqués», constate l'un de ses codirecteurs, Nicolas Curty. Or les projets de développement, ce dont ne manque pas la boîte de la Vallée, en nécessitent, de l'espace. Conjoncture difficile ou non.

Prévoyant, le directoire précédent avait fait l'acquisition d'une parcelle adjacente, à l'est, il y a plusieurs années, sur laquelle une ancienne maison vient d'être démolie. Là, le fabricant de rouages pour l'horlogerie haut de gamme, de machines à tailler et de commandes numériques prévoit une

extension du complexe actuel. Avec près de 25% de surface utile en plus, cet agrandissement fera passer cette dernière à 10'500 m². «Cet ajout sera plus grand que le bâtiment auquel il sera accolé, celui de la Grand-Rue 74, lequel sera par ailleurs complètement rénové.» Technique, domotique, énergie solaire, tout sera mis au goût du jour. Facture, pour l'entreprise employant 180 personnes, dont une quinzaine d'apprentis: 14 millions de francs.

S'agrandir pour la reprise

«Il s'agit d'un projet de long terme», reprend Nicolas Curty, patron d'une firme qui n'a pas encore dû actionner le levier du chômage partiel. «Le budget 2024 est pour l'heure tenu; celui de 2025 est bouclé, mais comprend évidemment beaucoup d'incertitudes. Tout le monde est touché, à un point ou à un autre», concède l'industriel. Qui fait remarquer que, globalement, beaucoup d'entreprises se sont montrées florissantes au sortir de la pandémie. Reste maintenant à savoir quel



niveau la décroissance va atteindre. Et quand elle va s'arrêter.

Nicolas Curty prévient, cependant: ce projet n'est à l'heure actuelle pas encore gravé dans le marbre. «Stratégiquement, notre but est d'évoluer en mode «croissance maîtrisée», peut-on dire, donc si les choses s'avéraient trop compliquées à court terme, il n'est pas impossible que le projet soit suspendu

jusqu'à ce que le brouillard se dissipe.» Piloter une entreprise de cette ampleur nécessite en effet la réévaluation constante de la situation et des risques inhérents. Affolter Group est toutefois confiant pour l'industrie et l'horlogerie helvétiques.

Ce qui fait ainsi dire à Nicolas Curty qu'un premier coup de pioche est raisonnablement envisageable en février

prochain, après la signature des documents nécessaires, ces jours, et la réception du permis, d'ici à la fin de l'année. «Dans l'idéal, il faudrait pouvoir s'agrandir pour le moment où la reprise apparaîtra, ce à quoi l'on aimerait essayer d'aboutir.»

Un mot d'ordre: l'optimisation

Pour rénover la partie existante qui le nécessite et ériger ces deux étages sans sous-sol, la firme compte deux ans de travaux. L'agrandissement sera alors voué à abriter la fabrication des rouages horlogers, muni de lignes automatisées développées à l'interne. «C'est également l'objectif de rationaliser les flux logistiques, actuellement fractionnés, et d'optimiser les processus», éclaire Nicolas Curty. Une réserve est pas ailleurs prévue, histoire d'éviter d'être rapidement à l'étroit, malgré ces 25% de surface ajoutés.

Alors que le présent projet n'est visible pour l'heure que sur plans, le groupe Affolter possède encore une marge physique de progression. Il lui reste deux aires pour s'étendre encore, derrière les deux bâtiments les plus modernes, ceux de la Grand-Rue 76 et 62. Tout en sachant que ce dernier a été mis en zone à planification obligatoire par la Commune. Musique d'avenir, on l'a toutefois bien compris.

Ultra, Court: la menace d'un départ enfin dissipée

La direction d'Ultra Décolletage SA n'avait pas de plan B. Si son intention de s'agrandir avait été tuée dans l'œuf, c'est un départ pur et simple de Court qui se profilait. Cette semaine, l'entreprise du centre du village a toutefois vu la dernière mouture de son projet d'extension recevoir le feu vert de Patrimoine Grand Chasseral, qui s'était opposé à l'état initial de l'extension. Une question d'esthétique et d'intégration dans l'ensemble bâti. «Il s'agit du bâtiment qu'a construit mon arrière-grand-père. Ça ferait mal de partir d'ici...»

Benoit Marchand, qui codirige notamment la firme courtisane avec son frère Sylvain, peut souffler, désormais. «Ce projet date de l'avant-Covid. Nous l'avions un peu laissé tomber durant la crise, avant de le réactiver l'an dernier, en imaginant que cela irait plus vite...» Le patron constate que la hausse linéaire des activités depuis une dou-

zaine d'années n'est pas compatible avec un bâtiment des années 1900. Si elles deviennent plus petites avec les années, les machines ont besoin de davantage d'espace, si on les multiplie. «Douches, cuisine, vestiaires, cafétéria: il faut d'autres standards pour attirer du personnel», justifie l'industriel, par ailleurs conseiller de ville à Moutier.

En danger, sans cela

Planifiée à l'est de la vénérable bâtisse historique, l'extension de la fabrique fondée en 1906 par Paul Lardon et Alfred Marchand doit permettre un gain de 50% de surface. Si cela ne se traduira pas par une augmentation de moitié du personnel, aujourd'hui composé de 32 personnes, la boîte entend atteindre à terme une grosse quarantaine d'employés. «Le décolletage bénéficiera d'un environnement plus stable en température et plus confortable.»



L'ancien bâtiment, lui, aura droit à un coup de peinture.

Le début des travaux, dans ce sous-sol «où rien n'est dur», est, comme chez Affolter à Malleray, espéré pour février 2025. L'enveloppe pour le projet est évaluée entre 3,5 et 4 millions de francs par

l'entreprise, active à 90% dans l'horlogerie (vis, rouages, assemblages, etc.). «On ne peut simplement plus grandir et accueillir de nouveaux clients sans cela», abonde Joël Furer, l'un des codirecteurs. «Ne pas s'agrandir mettrait l'entreprise en danger ou nécessiterait une rédu-

ction drastique de la voilure», complète Benoit Marchand.

«Le bon moment pour construire»

S'il s'agit d'un héritage familial pour lui, le dernier nommé indique que 20% des gens employés dans sa structure viennent du village. Aller au-delà de la Vallée serait difficilement concevable pour le personnel et la direction, qui, avant même le récent et réjouissant dénouement, se refusait encore à prospecter ailleurs. «C'est le bon moment pour construire, alors que les affaires ont été florissantes ces 24 à 36 derniers mois», juge Joël Furer, ancien, à Arch, de chez Dubois & Dépraz SA, manufacture horlogère du Lieu, dans la vallée de Joux (VD).

L'Ultra, comme on l'appelle, n'a pour le moment pas eu besoin de recourir à la réduction de l'horaire de travail. «Nous constatons une baisse des rentrées de commandes, mais pour le moment rien de dramatique», assure Benoit Marchand. «Pics et creux peuvent être énormes. Or, sur le long terme, notre croissance moyenne est continue.» Il y a toujours de l'huile dans les rouages, c'est bien là le principal.